

**Licence professionnelle Logistique des filières  
alimentaires**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Logistique des filières alimentaires. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02039847

**HAL Id: hceres-02039847**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039847>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Logistique des filiales alimentaires

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Logistique des filières alimentaires* est ouverte depuis 2005 et est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Quimper. Elle a pour but de former des managers (cadres intermédiaires) ayant la maîtrise du produit et connaissant les rouages des filières alimentaires et des logistiques correspondantes des entreprises agroalimentaires. Celles-ci s'appuient sur une organisation logistique très élaborée qu'elles sous-traitent ou gèrent en interne.

Le licencié en *Logistique des filières alimentaires* est un gestionnaire de flux ayant une bonne maîtrise des spécificités commerciales et techniques des produits concernés, une bonne culture générale de l'environnement économique mondial dans lesquels ces flux s'inscrivent, ainsi qu'une connaissance en gestion et en informatique suffisante pour lui donner la maîtrise des coûts et de la traçabilité essentielle dans ces secteurs. Il est employé par un prestataire de transport (entreprise de transport, prestataire logistique ou auxiliaire de transport) ou par le service logistique d'une entreprise industrielle ou commerciale, ou d'une coopérative agricole.

La licence se déroule en apprentissage et est d'un niveau bac +3. La durée du programme est de 12 mois. La procédure de sélection s'appuie sur un dossier de candidature, un entretien de motivation et la signature d'un contrat d'apprentissage dans une structure du secteur des filières de l'alimentaire.

## Synthèse de l'évaluation

Le cursus de la LP *Logistique des filières alimentaires* (LFA) correspond parfaitement à son objectif de former de jeunes logisticiens travaillant dans le secteur de l'agro-alimentaire. Son environnement est favorable tant au sein de l'UBO que dans la région Bretagne où la filière agro-alimentaire est très présente. L'équipe pédagogique est construite pour dispenser un enseignement professionnalisant adapté en s'appuyant beaucoup sur des professionnels. Les interconnexions avec le milieu professionnel sont nombreuses et font l'objet d'une préoccupation constante. Le réseau ainsi développé fonctionne très efficacement. Le temps consacré aux étudiants est considérable.

Les études se déroulent sur deux semestres et suivent le rythme de l'alternance entre centre de formation et entreprise. Les apprentis sont 18 semaines en centre et 34 semaines en entreprise, au sein de laquelle ils doivent réaliser une mission et participer aux tâches opérationnelles. La réalisation de leur mission au sein de l'entreprise est validée par la rédaction d'un mémoire professionnel, soutenu devant un jury en fin de formation, jury composé d'enseignants et d'intervenants professionnels.

L'enseignement est réparti en cinq unités d'enseignement (UE) : Logistique, Filières alimentaires, Enseignements généraux, projet tuteuré, stage.

La formation nécessite une présence obligatoire et est évaluée sous forme de contrôle continu pour toutes les matières, par le biais d'examens écrits, de questionnaires à choix multiples (QCM) ou d'exposés, réalisés au cours de la formation, d'un rapport de projet tuteuré et d'un mémoire pour la période en entreprise suivis de soutenances.

Le taux de réussite est bon (proche en moyenne de 93 %) et l'insertion professionnelle témoigne d'un enseignement adapté aux attentes des entreprises du secteur et apte à transmettre aux étudiants les compétences attendues.

Stage, projets tuteurés, fonctionnement en alternance et suivi des étudiants font une place prépondérante à la professionnalisation.

Le recrutement des étudiants est mené avec rigueur au travers de l'étude d'un dossier de candidature, d'un entretien, et est conditionné à l'obtention d'un contrat d'apprentissage préalable. Les évaluations des connaissances sont

conformes à la réglementation et sont fondées sur le contrôle continu qui sollicite en permanence les étudiants. Le suivi de l'acquisition des compétences est placé au centre des préoccupations de l'équipe pédagogique. Cette organisation témoigne de la qualité et de l'acuité du suivi des étudiants.

Le réseau professionnel de la formation est fourni, entretenu et très riche. Sa densité permet une bonne circulation des informations entre le secteur professionnel et l'enseignement. Il s'appuie en partie sur les anciens étudiants et des entreprises partenaires de la formation.

L'ensemble des processus d'évaluation est très développé. L'employabilité des diplômés est relativement importante et l'insertion professionnelle est rapide avec une recherche d'emploi d'une durée de zéro à trois mois après l'obtention du diplôme. La formation traitant d'une logistique à fortes contraintes, elle prépare bien les étudiants et leur confère des capacités à la mobilité vers différents secteurs des filières alimentaires, de la logistique et du transport.

Points forts :

- Ce diplôme fonctionne très bien et est de très bonne facture. La formation présente plusieurs points forts et en premier lieu sa réponse aux besoins de son environnement économique, son adéquation avec le secteur professionnel. L'implication des professionnels y est effective et le suivi des alternants est rigoureux, efficace.
- L'adaptation de la formation aux évolutions de l'environnement est remarquable.
- L'investissement de l'équipe pédagogique est réel et d'une grande constance pour un résultat avéré

Point faible :

- La formation présente peu, voire pas, de points faibles si ce n'est la place peu importante des enseignants-chercheurs.

Recommandations :

Le dernier aspect peut faire l'objet d'une recommandation pour renforcer les aspects académiques et universitaires du diplôme, par une plus grande place accordée aux enseignants-chercheurs.

## Analyse

|   |  |
|---|--|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>La construction de la LP est en cohérence avec les objectifs définis. On retrouve bien dans le cursus de la formation à la fois une UE Logistique et une UE Filières alimentaires.</p> <p>Les deux grands axes de la formation (logistique, filières alimentaires) constituent l'essentiel des enseignements en présentiel soit 68 %. Management et gestion ne sont pas en reste avec 30 % des enseignements.</p> <p>L'aspect professionnalisation s'appuie en grande partie sur un stage long (de 34 semaines).</p>  |
| <p>Environnement de la formation</p>      | <p>L'environnement au sein de l'UBO est favorable avec des enseignants aux compétences très adaptées au programme dans le domaine alimentaire. L'IUT offre des appuis pour développer les aspects logistiques (par les diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Génie logistique et transport</i> (GLT)) et alimentaires (par le DUT <i>Génie biologique</i>). Des membres de laboratoires de l'UBO participent aussi aux enseignements. Cette licence existe depuis 2005 et a été la seule formation régionale de ce type jusqu'en 2012. Une autre formation existe depuis lors en Bretagne à Saint-Pol-de-Léon (partenariat de l'Institut supérieur de formation fruits et légumes (ISFFEL) avec l'IUT de Saint-Malo), mais sur un axe plus orienté distribution alimentaire. Il y a peu de concurrence sur le territoire national : une LP en région parisienne sur le thème de la logistique du froid et une formation dans le Sud-Ouest de niveau bac +4.</p> <p>La filière agro-alimentaire régionale est bien développée. Depuis 2005,</p> |

|                        |   |
|------------------------|---|
|                        | <p>cette LP s'est développée pour et avec les entreprises du secteur qui composent le tissu économique sur lequel elle s'appuie. Le lien est très fort et permet l'évolution permanente du programme.</p>   |
| Equipe pédagogique     | <p>L'équipe pédagogique fonctionne avec 12 enseignants académiques (10 de la composante, 2 enseignants du secondaire) et 17 professionnels. Ils assurent respectivement 28 %, 13 % et 59 % des 534 heures de l'enseignement dispensé.</p> <p>Les professionnels assurent donc une large part des enseignements. Ils sont d'horizons variés et tous peuvent justifier d'une solide expérience dans leur pratique. Un petit renouvellement régulier est observé. Bien que cela ne transparaisse pas au regard du nombre, la LP rencontre des difficultés pour trouver des intervenants extérieurs.</p> <p>Le pilotage de l'équipe s'appuie sur 3 personnes : la responsable de la LP, le responsable des projets tuteurés et l'assistante de la licence. La responsable est très investie car elle consacre un temps important à des rencontres et entretiens de suivi avec les étudiants hors enseignement strict.</p>   |
| Effectifs et résultats | <p>L'effectif de la formation est en moyenne de 15 étudiants avec des variations pouvant aller jusqu'à 20 pour la dernière promotion, ce qui représente une bonne taille de groupe pour une formation uniquement en alternance.</p> <p>Les candidats sont au nombre de 50 par année. La formation étant en alternance, le recrutement peut subir des variations en fonction des aléas économiques (en 2011) ou des difficultés du fait des annonces politiques (aides à l'apprentissage en baisse en 2012).</p> <p>Le taux de réussite est très bon avec 95 % en moyenne entre 2009 et 2014.</p> <p>Le taux de poursuite d'études est particulièrement haut en 2014 puisqu'il atteint 40 % des répondants. Ces données sont collectées au moyen d'une enquête interne numérique réalisée à trois mois après le diplôme par la responsable du diplôme. Il semble qu'il s'agisse d'un épiphénomène qu'il convient néanmoins de suivre. Le dossier ne mentionne rien de particulier concernant la politique menée pour limiter le nombre de poursuites d'études.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle est excellent car tous les diplômés sont en emploi et 95 % d'entre eux se sédentarisent en Bretagne dans un métier de la logistique ou du transport. L'insertion est rapide (zéro à trois mois). Le niveau des emplois est celui ciblé par la LP. Cependant, les diplômés les plus expérimentés accèdent à des postes d'encadrement supérieur.</p> |

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Place de la recherche            | <p>Quatre laboratoires spécialisés (Economie, Economie halieutique, Sciences de gestion et Biologie) sont présents au sein de l'UBO. Sept enseignants-chercheurs issus de ces quatre laboratoires assurent des enseignements dans la formation. Le volume horaire assuré par ces enseignants-chercheurs est modeste avec un peu moins de 80 heures soit 15 % du temps d'enseignement).</p> <p>La recommandation de la précédente évaluation qui demandait un investissement plus important des enseignants-chercheurs dans la formation n'a été prise en compte que de façon très marginale. La LP peine manifestement à recruter des enseignants-chercheurs (comme l'indiquait déjà la dernière évaluation) pour augmenter le volume horaire de leurs enseignements.</p> |
| Place de la professionnalisation | <p>L'implication du milieu socio-économique est importante dans la formation et cela semble être une vraie force de cette formation.</p> <p>Depuis 2008, la formation se déroule uniquement en alternance. Les relations avec le milieu économique sont donc suffisamment proches pour permettre de trouver entre 14 et 20 contrats d'alternance par an.</p> <p>Au moins 17 professionnels participent à la formation en y enseignant, parfois pour des volumes horaires très faibles (trois heures et demie). On peut s'interroger sur la complexité de la coordination de l'ensemble de ce réseau d'intervenants.</p>   |

|  |   |
|--|---|
| Place des projets et stages                                  | <p>La formation se déroule en alternance. Le suivi des alternants pendant leur période en entreprise est clairement présenté, paraît rigoureux avec des points d'échanges très rapprochés. L'alternant participe de façon opérationnelle à la vie du service auquel il est affecté et doit mener une mission concrète pendant les 34 semaines consacrées à la période en entreprise.</p> <p>Un responsable, professionnel, des projets tuteurés suit tous les projets, ce qui donne de la cohérence. Le projet tuteuré est orienté sur la notion de filière alimentaire selon deux axes, un « de recherche documentaire » et un « d'analyse terrain ». Le projet est suivi à un rythme hebdomadaire, avec des restitutions devant la promotion.</p> <p>L'évaluation de ces deux UE témoigne de la même rigueur dans l'accompagnement des étudiants : suivi sans relâche, mémoire et rapport écrit, soutenance devant un jury.</p> <p>Le mode opératoire mis en œuvre pour ces UE tend à placer les étudiants en situation d'une pratique professionnelle quotidienne à « forte pression », conditions d'exercice réelles pour le niveau d'emploi et les postes qu'ils occuperont.</p>   |
| Place de l'international                                     | <p>La place accordée par la LP est limitée dans ce domaine et l'alternance ne permet pas de développer des expériences à l'étranger.</p> <p>Il s'agit ici moins de la dimension internationale de la formation que de la formation à l'anglais des futurs logisticiens. Le dossier souligne la nécessité pour les futurs diplômés de maîtriser la langue anglaise. Le volume des enseignements d'anglais de la formation est correct (30h) mais n'est pas non plus spécialement important. Le dossier ne précise pas si certains cours sont (ou pourraient) être assurés en anglais. La recommandation de la précédente évaluation invitant à mettre davantage l'accent sur la dimension internationale du secteur agro-alimentaire a été prise en compte.</p> <p>Actuellement aucune certification en anglais n'est proposée (type Test of English for international communication (TOEIC)). Il semblerait que ce soit un sujet de réflexion dans l'avenir.</p>  |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | <p>Le recrutement et ses modalités sont explicites et construits avec la même rigueur que l'encadrement des étudiants (présélection sur dossier puis entretien de motivation). L'obligation est faite en prérequis d'obtenir un contrat d'apprentissage dans le secteur d'activité de la LP.</p> <p>L'évaluation précédente mentionnait déjà le faible taux d'inscrits venant d'une deuxième année de licence (L2). C'est toujours le cas actuellement avec un seul étudiant en 2014-2015 qui est d'ailleurs le seul depuis 2010. On note une part toujours plus importante des candidats titulaires de brevets de techniciens supérieurs (BTS) et brevets de techniciens supérieurs agricoles (BTSA) qui représentent, en 2013-2014 et 2014-2015, la moitié des inscrits.</p> <p>Le dispositif est bien rodé et permet la réussite du placement en entreprise des étudiants.</p> <p>Un accompagnement est effectif sur les aspects rédaction de documents, préparation d'entretiens et refonte de curriculum vitae (CV). Un réseau d'anciens et d'entreprises est entretenu, permettant de faire circuler très vite les offres et de favoriser l'insertion.</p> <p>Concernant la validation des acquis de l'expérience (VAE), le dossier donne également peu d'informations si ce n'est la procédure générale d'une VAE.</p> |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | <p>Les modalités d'enseignement sont organisées autour de l'alternance sous la forme d'une interaction permanente avec le terrain et qui prend de multiples formes : des cas concrets, des visites, des cours réalisés au sein des entreprises. On ne dispose d'aucune information sur les possibilités d'accueil et les adaptations envisageables pour des publics aux contraintes particulières.</p> <p>L'utilisation du numérique semble être encore très peu développée. Le dossier fournit peu d'informations à ce sujet. De manière classique, il y a des échanges (messagerie) entre enseignants et étudiants, des enseignements se déroulent en salle informatique, les supports de cours sont fournis de manière dématérialisée. Une plateforme numérique permet cependant les échanges au sein de la LP depuis 2014.</p>  |

|   |   |
|---|---|
| <p>Evaluation des étudiants</p>                                   | <p>Un contrôle continu des connaissances est mis en place. Chaque intervenant fixe ses modalités de contrôle des connaissances. La lecture du dossier affiche une fréquence élevée des contrôles qui sollicitent en permanence les étudiants et les rapprochent en cela du fonctionnement du monde de l'entreprise pour leur niveau d'emploi.</p> <p>Le dossier précise clairement la composition du jury d'attribution du diplôme : quatre personnes dont la responsable qui préside, deux intervenants de licence et un professionnel des filières alimentaires. Les règles d'attribution du diplôme sont conformes aux textes réglementaires. Un tableau difficilement lisible fournit les crédits européens pour chaque UE et chaque matière dans les UE.</p>   |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>                     | <p>Les compétences que doivent acquérir les étudiants sont annoncées explicitement dans l'annexe descriptive au diplôme. Le suivi de l'acquisition de ces compétences est réalisé au centre de formation (par des évaluations), en cas de besoin une analyse personnalisée, et en entreprise à l'occasion de cinq points successifs s'appuyant sur un tableau de suivi. Cette organisation témoigne de la qualité et de l'acuité du suivi des étudiants.</p>  |
| <p>Suivi des diplômés</p>   | <p>Les modalités de collecte d'information sont nombreuses et variées. Elles sont collectées de manière informelle pendant le temps de formation puis à la fin de la licence. Une enquête numérique est réalisée à trois mois auprès de la promotion sortante et des plus anciennes. La trame de cette enquête est assez complète. Le réseau créé par la responsable, une association et un repas des anciens complètent efficacement ce dispositif.</p> <p>De manière plus classique, l'observatoire de l'UBO réalise une enquête à trois ans et le centre de formation par l'apprentissage (CFA) réalise sa propre enquête à deux ans.</p> <p>Toutes ces données sont confrontées et compilées dans une base de données. Les informations obtenues permettent en particulier un suivi assez exhaustif des étudiants et des fonctions qu'ils occupent.</p> <p>Ces données sont utilisées en complément des échanges avec les entreprises pour ajuster le contenu du diplôme.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Dès sa création, la formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Il se réunit en complément des réunions pédagogiques biennuelles. Il est très fourni (une cinquantaine de membres), ce qui doit certainement en alourdir le fonctionnement, et les critères de sa composition restent flous.</p> <p>Il y a un processus d'évaluation de la formation par les étudiants qui s'appuie sur un questionnaire. La fréquence de l'évaluation mentionnée dans le dossier est importante : chaque enseignement est évalué deux fois.</p> <p>Le résultat de ces évaluations n'est pas restitué systématiquement et est tenu à disposition des intervenants qui souhaitent le consulter. Ces évaluations servent à recadrer au besoin l'enseignement et constituent une base pour établir le profil de recrutement d'un nouvel intervenant potentiel.</p>   |



# Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Direction des Etudes et de la Vie Etudiante**

AM/KB/2016/n°

**Affaire suivie par**  
Kristen Bosser

**Téléphone**  
02.98.01.60.19

**Fax**  
02.98.01.60.01

**Mél.**  
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

**Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur**

**2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS**